

LA VIOLENCE CONJUGALE, EST-CE QUE ÇA ME CONCERNE ?

Dans un couple, il est normal qu'il y ait des désaccords, que l'on se dispute. C'est toujours désagréable, et cela peut même devenir invivable. Ce n'est pas pour ça que votre couple vit de la violence conjugale. Manifester ses désaccords, c'est sain.

Mais si vous avez peur, si vous sentez que vous ne pouvez plus réagir sans que votre partenaire devienne violent-e, vous êtes sans doute dans une situation de violence conjugale.

La violence conjugale n'arrive jamais d'un seul coup. Elle s'installe progressivement et maintient la/le partenaire qui la subit dans un climat de tension et de peur.

CETTE INFORMATION VOUS EST DISTRIBUÉE PAR :



0800 30 030

ÉCOUTE VIOLENCES CONJUGALES.BE

APPEL GRATUIT, ANONYME.
ÉCOUTE SPÉCIALISÉE ET PROFESSIONNELLE.

LA VIOLENCE QUE
VOUS SUBISSEZ PEUT ÊTRE
VERBALE, PSYCHOLOGIQUE,
FINANCIÈRE, PHYSIQUE
OU SEXUELLE.



UNE INITIATIVE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES,
DE LA WALLONIE ET DE LA COCOF

UN DE CES HUIT COUPLES VIT L'ENFER DE LA VIOLENCE CONJUGALE.

LEQUEL ?



ON NE LE SAURA PAS SI TOUT LE MONDE SE TAIT.

La violence conjugale,
il ne faut pas en avoir honte.
Parlons-en.

VOUS AVEZ PEUR POUR VOTRE SÉCURITÉ ET/OU CELLE DE VOS ENFANTS ?

VOTRE PARTENAIRE OU EX-PARTENAIRE VOUS...

- CONTRÔLE SANS CESSER ?
- APPELLE SANS CESSER ?
- DÉVALORISE, RABAISSÉ FRÉQUEMMENT ?
- EMPÊCHE DE FRÉQUENTER VOTRE FAMILLE, VOS AMI-E-S ?
- HUMILIE ? VOUS INSULTE ?
- PRIVE DE VOTRE ARGENT ?
- CONTRÔLE TOUTES VOS DÉPENSES ?
- LANCE DES OBJETS ?
- BOUSCULE ? VOUS FRAPPE ?
- IMPOSE DES PRATIQUES SEXUELLES NON DÉSIRÉES ?
- MENACE DE SE SUICIDER SI VOUS LE/LA QUITTEZ ?
- MENACE SI VOUS DEMANDEZ DE L'AIDE ?

DANS TOUS LES CAS, VOUS POUVEZ OBTENIR DE L'AIDE AU BOUT DU FIL.



LA VIOLENCE CONJUGALE, POUR EN SORTIR, IL FAUT RÉAGIR

Cette campagne vous redonne le courage de bouger ? Vous décidez de reprendre votre vie en main ? Ne faites pas cela seul-e.

Des professionnels peuvent vous aider. Prenez des renseignements auprès d'eux pour élaborer une stratégie qui préserve votre sécurité sans vous mettre en danger, ni vous, ni vos enfants.

« JE NE PEUX JAMAIS DISCUTER OU NÉGOCIER. JE DOIS ME TAIRE »

« C'EST SYSTÉMATIQUEMENT LUI/ELLE QUI «GAGNE» ET MOI QUI CÈDE, JE DOIS TOUJOURS ME PLIER À SES DÉCISIONS »

« PARFOIS, IL/ELLE EST TELLEMENT MENAÇANT-E QUE JE N'OSE PLUS LE/LA CONTRARIER »

« À TOUT MOMENT J'AI PEUR QU'IL/ELLE EXPLOSE ET SOIT VIOLENT-E »

« IL Y A TOUJOURS UNE BONNE EXCUSE POUR JUSTIFIER SA VIOLENCE »

VOUS AVEZ DES COMPORTEMENTS VIOLENTS ?

Vous réalisez que vous avez des comportements violents envers votre partenaire ? Vous ne savez pas comment en sortir ? Vous voulez que ça s'arrête ? Faites-vous aider !

Appelez la ligne « Écoute violences conjugales » : un professionnel pourra vous écouter et, si vous le désirez, vous orienter vers un service spécialisé.

QUI PEUT APPELER ?

Les victimes

Les auteurs qui souhaitent se faire aider pour sortir de la violence.

Les proches de toute personne concernée par la violence et qui se demandent comment réagir face à cette situation : parents, enfants, ami-e-s, collègues, etc...

Les professionnels qui souhaitent bénéficier de l'expertise d'une équipe spécialisée et développer une meilleure compréhension des situations de violence entre partenaires dans lesquelles ils sont amenés à intervenir (médecin, infirmier-ère, assistant-e social-e, psychologue, pharmacien-ne, enseignant-e, etc...).

AU BOUT DU FIL, DES PERSONNES COMPÉTENTES...

- vous offrent une écoute spécialisée et vous permettent de vous exprimer dans la confidentialité ;
- apportent des réponses aux diverses situations de violences dans le couple (ou ex-couple) auxquelles vous êtes confronté-e-s ;
- vous fournissent des informations complètes et appropriées, notamment juridiques et sociales ;
- peuvent vous orienter vers des services spécialisés.

